



Fiche d'inscription (vacances scolaires)

Printemps 2018

du lundi 09/04/2018 au Vendredi 20/04/2018 inclus

Validé par :
Direction Accueil de Loisirs

Dernière actualisation :
le 28/02/2018

L'Accueil de Loisirs est une entité éducative qui fonctionne toute l'année sur le temps **extrascolaire** (vacances scolaires), sur la base du **calendrier scolaire 2017/2018 applicable dans les écoles de Feytiat**.

Pour les prochaines vacances, **tous les enfants sont accueillis à partir de 3 ans sur le site des Bruges**

Les inscriptions devront impérativement être transmises directement à la Direction de l'Accueil de Loisirs ou par mail sur la période indiquée.

Inscriptions

Lieu	Dates	Horaires
Maison de la Famille et de la Petite Enfance Rue Frédérique Legrand 87220 Feytiat (bureau de la Direction de l'Accueil de Loisirs)	Mercredi 14 mars 2018 (1 ^{er} jour d'inscription)	De 15h à 18h30
	Mercredi 21 mars 2018	
	Mercredi 28 mars 2018 (dernier jour d'inscription)	

L'inscription de l'enfant est obligatoire

Documents à fournir pour l'inscription		Cadre réservé à l'administration	
Dossier Unique d'Inscription (1 fois par an)	Pour les enfants non scolarisés à Feytiat	Fourni	Non fourni
La fiche d'inscription de la période concernée	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni
L'avis d'imposition 2017 (revenus 2016)	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni

NOM (de l'enfant) :

Prénom (de l'enfant) :

Date de naissance (de l'enfant) : / /

Scolarisé à l'école :

en classe de :

Nom (du responsable) :

Prénom (du responsable) :

Domicilié (adresse complète) :

Pour toute information complémentaire

Tel : 06 46 79 18 21

Email : accueil.loisirs@ville-feytiat.fr

Tél (facilement joignable) :

mail (vivement conseillé) :

Cadre réservé à l'administration
Enregistrement du dossier
(date et heure) :/...../..... à

L'enfant sera présent : Préciser les dates souhaitées en cochant les cases correspondantes dans le tableau ci-dessous (**3 dates minimum**)

RAPPEL : Accueil de 7h30 à 9h00 le matin / départ échelonné de 16h30 à 18h30 le soir

ACCUEIL A LA JOURNEE UNIQUEMENT

LUNDI 09/04/2018	LUNDI 16/04/2018	Nombre de journées réservées :
MARDI 10/04/2018	MARDI 17/04/2018	
MERCREDI 11/04/2018	MERCREDI 18/04/2018	En cours de séjour, je m'engage à signaler toute absence de mon enfant au plus tôt par téléphone et à remettre à la direction un justificatif écrit dans les 48 h (cf. Règlement Intérieur).
JEUDI 12/04/2018	JEUDI 19/04/2018	
VENDREDI 13/04/2018	VENDREDI 20/04/2018	

Les jours où l'enfant se rendra à l'Accueil de Loisirs devront être indiqués de manière précise.

A compter du 28/03/2018 et en cours de séjour, les inscriptions complémentaires seront prises seulement sous réserve du nombre de places disponibles au moment de la demande.

Date :

Signature :